



SUBVENTION POUR ACHAT ET INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La Municipalité de Stoke offre une subvention pour l'achat et l'installation de borne de recharge de véhicule électrique à domicile. Le but étant d'inciter les citoyen.nes à acquérir un véhicule électrique et ainsi diminuer la consommation d'essence et les effets néfastes qui s'y rapportent. Pour obtenir cette subvention d'un montant maximal de 100 \$ par adresse résidentielle, il suffit de compléter le formulaire en ligne et de fournir les pièces justificatives.

Liste des documents à transmettre :

- Facture d'achat de la borne de recharge;
- Facture d'installation de la borne à l'adresse du participant par un maître électricien;
- Contrat d'achat ou de location du véhicule électrique

Prénom et nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Marque du
véhicule :

Modèle du
véhicule :

Modèle de la borne
de recharge :

Installateur
électricien :

Signature

Date